



Mardi le 21 octobre 2014

À la session extra ordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 21H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAIS et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

132-10-2014

CONSIDERANT que la municipalité passer une résolution le 7 octobre pour des travaux sur le chemin Yates et Lakeview (Résolution 124-10-2014)

CONSIDERANT qu'on a plus de travaille à compléter sur le chemin Yates que prévu pour augmenter la sécurité de la route incluant le remplacement d'un ponceaux majeur

CONSIDERANT que des travaux forestiers dans la région proche vont utiliser le chemin Yates durant plusieurs mois

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QU'ON dépense la totalité du montant reçu dans la subvention d'amélioration routière (45,000.00\$) sur le chemin Yates pour augmenter la sécurité et la qualité du chemin pour être capable de prendre l'augmentation de volume sur le chemin créer par les camionneurs de bois et l'opération forestière.

Adopté

133-10-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake achète un ponceaux 6 X 40 pied de Dale's Home Building Centre a un montant de 4,694.00\$ plus taxe pour le chemin Yates.

Adopté

134-10-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE NANCY DAGENAIS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Doug Zacharias pour faire l'installation du nouveaux ponceau sur le chemin Yates, total cout de 7,500.00 plus taxe, matériels et manœuvre inclus.

Adopté

135-10-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 21H10.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale